

diriger, et qui deviendront des hommes.

Le sujet de "Composition" fut traité par Delle V. Legault sous la forme d'une leçon de choses. Elle interrogea les élèves et les amena à comprendre leur sujet; après quoi ils eurent à en faire un résumé par écrit. D'après la manière qu'elle traita son sujet, cette demoiselle a fait preuve de connaissances très étendues.

M. T. Rochon croit qu'un autre moyen d'enseigner la composition aux commençants est de faire écrire ce que les élèves ont vu, ou les événements qu'ils peuvent se rappeler; c'est de plus un excellent exercice pour leur enseigner l'orthographe et leur faire apprendre une foule d'autres choses.

M. N. Bélanger donna une leçon d'arithmétique à une classe d'élèves. Il insista sur la nécessité de ne pas s'arrêter entièrement au livre du texte, mais bien de faire résoudre des problèmes pratiques.

M. Lalonde donna une conférence sur la lecture. Il passa en revue les différentes modulations et inflexions de la voix, et insista, entre autres choses, sur la nécessité qu'il y a, de la part de maître, de préparer et d'expliquer la leçon, afin qu'elle soit bien comprise et lue avec expression. Il dit que dans la préparation de la leçon, le maître doit d'abord en faire la lecture, afin que les élèves puissent remarquer la prononciation, la ponctuation, les inflexions de la voix, etc., et ensuite faire lire le même paragraphe simultanément.

M. l'inspecteur concourt dans les idées exprimées par M. Lalonde, et ajoute que l'objet principal de la lecture doit être de faciliter la pensée. Il remarque que, dans un bon nombre d'écoles, les élèves n'apprennent pour ainsi dire qu'à distinguer entre le blanc et le noir de leurs livres, et ne saisissent presque rien des idées de l'écrivain. Il démontre que la lecture, pour être parfaite, doit faire naître dans l'esprit les pensées, les sentiments, et les émotions de l'auteur, et que puisqu'elle est, pour l'homme, le seul moyen d'acquérir des connaissances, il faut la cultiver avec soin et bien se garder de sacrifier l'intelligence à la volubilité.

Il y a discussion sur les différentes méthodes employées dans nos écoles, à laquelle prirent part MM. J. Bélanger, Rochon, Lalonde, et Delle Legault. Enfin, la plupart des assistants sont unani-

mes à se déclarer en faveur de la méthode phonique, déjà employée dans plusieurs de nos écoles, comme étant la plus avantageuse.

Delle A. Ricard donne une conférence sur la numération et la notation, et fait quelques observations sur les quatre opérations des nombres entiers. Elle explique d'une manière claire et précise la valeur de zéro quand il est placé à la droite ou à la gauche d'un ou plusieurs chiffres. Elle démontre que, dans tous les cas, pour écrire les nombres depuis 1 jusqu'à 1000, il vaut mieux se servir de trois chiffres, et elle croit que, par ce moyen, il est plus facile de faire voir le rang que chaque chiffre doit occuper dans un nombre donné. Pour chaque tranche, elle se sert de noms familiers aux enfants, y substituant par la suite les mots, unité, mille, millions, passant par là d'objets naturels aux nombres abstraits. Par degrés, elle fait disparaître chaque ligne verticale tirée par la séparation de chaque tranche, et par bon nombre d'exercices elle sait amuser et intéresser sa petite classe.

M. J. Bélanger fait voir, par une autre manière aussi simple, sa méthode d'enseigner la numération aux commençants.

M. Rochon est d'avis que puisque l'arithmétique est une des matières les plus nécessaires, les instituteurs et les institutrices doivent y consacrer beaucoup de temps, et faire compter leurs élèves *oralement*.

Après quelques remarques, M. l'inspecteur conseille aux instituteurs et aux institutrices d'enseigner l'arithmétique, au moins, deux fois par jour.

M. Gareau, prié de traiter un sujet quelconque, débute par l'enseignement de la grammaire par intuition. Il prétend que plusieurs maîtres se trompent en s'arrêtant trop aux récitation: il vaut mieux, dit-il, s'attacher à l'intelligence, et développer les facultés des élèves en leur faisant construire eux-mêmes des propositions et des phrases, et leur faisant distinguer les différentes espèces de mots par le rôle que ces mots jouent dans la phrase. Enfin il démontre d'une manière tout à fait logique le grand avantage que le maître a en son pouvoir en se servant du livre de lecture pour initier ses élèves aux éléments de la grammaire.

T. R., instituteur,

Curran, avril, 1884.